

Un mouvement de grève nationale du personnel des écoles et établissements scolaires est annoncé pour le jeudi 13 janvier 2022. Les parents doivent prendre leurs dispositions.

Dans l'impossibilité de pouvoir respecter le protocole sanitaire – qui oblige à ne pas brasser les élèves – et par souci de sécurité pour les enfants :

- Les services d'accueils périscolaires municipaux sur les différents temps d'accueils - accueil du matin, temps de pause, cantine (sauf pour Mario Roustan élémentaire) et accueil du soir - seront annulés sur l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, le 13 janvier prochain.
- Il n'y aura pas de service minimum d'accueil (SMA) sur le temps scolaire organisé par la Ville, si l'école compte plus de 25% d'enseignants grévistes.

Merci de votre compréhension

